

# Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

*INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.*

---

---

VOL. I.      MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1884.      No. 8.

---

---

~~Le~~ L'abonnement à la PETITE REVUE est payable d'avance. Bon nombre d'abonnés ne se sont pas encore soumis à cette condition. Nous envoyons aujourd'hui nos comptes espérant que ceux qui n'ont pas encore payé voudront bien le faire sans délai.

---

## RAPPORT

sur

### **LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN.**

*Lu à l'Assemblée des Directeurs réunis à Lourdes à l'occasion du pèlerinage des Tertiaires, le 17 avril 1884.*

(Suite.)

Et depuis l'apparition de l'Encyclique *Auspicato concessum est*, quel mouvement vers saint François ou aïeux vers son troisième Ordre ? Léon XIII a parlé : les Evêques se sont faits l'écho de la voix du successeur de Pierre. Saluons en passant le beau mandement de Celui qui a daigné présider notre fête de famille, l'Illustrissime et le Révérendissime Mgr. Gérault de Langalerie, Archevêque d'Auch, Métropolitain de la Province dans laquelle se trouve l'auguste sanctuaire où nous nous sommes aujourd'hui prosternés aux pieds de l'Immaculée !...

Les Directeurs se sont mis à l'œuvre avec une ardeur nouvelle : seulement dans l'année 1883, 160 prêtres des divers diocèses de France ont demandé les pouvoirs de Directeurs et quatre-vingt-douze belles Fraternités ont été érigés canoniquement. Chaque Gardiennat en avait déjà de florissantes : celui de Saint-Palais se glorifie à bon droit de ses Tertiaires basques ; celui d'Amiens a de magnifiques Fraternités dans certaines grandes villes du Nord ; celui de Paris compte, dans toutes les classes de

la société, des Tertiaires qui, dans la Babylone moderne, sont des modèles de vertu ; celui de Brive voit reflourir dans ses Tertiaires les vertus d'un des Apôtres du Limousin, saint Antoine de Padoue ; celui de Bourges, si avantageusement représenté à ce pèlerinage, possède parmi ses Tertiaires de nobles cœurs et de grands dévouements peu en rapport avec l'indolence proverbiale de Berry ; celui de Béziers compte par centaines ses ferventes Fraternités disséminées dans les diocèses d'Albi, de Carcassonne, de Montpellier et parmi les intrépides populations du Rouergue, auxquelles le prétendu progrès du XIX<sup>e</sup> siècle n'a pu encore ravir la vieille foi ; celui de Bordeaux, indépendamment de ses deux belles Fraternités de Bordeaux, a, dans les diocèses de Bordeaux, d'Agen, de la Rochelle et de Périgueux, des Fraternités qui, si elles n'ont pas l'importance numérique, ont la valeur que donne la pratique sérieuse de la vertu.

Enfin, le Gardiennat de Pau voit chaque année le nombre de ses Tertiaires et de ses Fraternités se multiplier dans l'archidiocèse d'Auch, dans le diocèse de Tarbes, et dans la circonscription des diocèses de Bayonne et d'Aire ; il a surtout l'incomparable honneur de posséder la Fraternité de Lourdes, et cette Fraternité, grâce au zèle, au dévouement de son vénéré Directeur, est une des plus ferventes de notre Province de Saint-Louis d'Anjou. La charité est le plus parfait rayonnement de cette ferveur ; chaque année, pendant la retraite, la Fraternité de Lourdes donne l'hospitalité la plus large, la plus fraternelle, à des centaines de Tertiaires, qui viennent des alentours participer aux pieux exercices. Et aujourd'hui même, un grand nombre de nos pèlerins sont accueillis avec cette même cordialité. Or, tout cela est dû à l'initiative du P. Directeur, le R. P. Carrière, supérieur des Missionnaires gardiens fidèles du sanctuaire de l'Immaculée. Qu'il nous soit permis de lui offrir ici, au nom de tous nos chers pèlerins, l'expression de la plus vive et de la plus respectueuse gratitude.

Voilà, Messieurs, un tableau bien pâle du Tiers Ordre restauré dans notre chère Province de Saint-Louis d'Anjou, tableau aussi très incomplet, puisque nous n'avons pas eu à parler de sa restauration dans la Province de Saint-Bernardin de nos Pères d'Avignon, pas plus que des travaux accomplis par les Pères Capucins pour une restauration analogue dans le domaine de leur Obéissance.

Toutefois, ce tableau si pâle et si incomplet suffira, avec vos connaissances personnelles, pour vous donner une idée approximative de l'état actuel du Tiers-Ordre dans notre Province de Saint Louis d'Anjou. Un de nos Pères, habitué aux calculs minutieux, évalue à plus de 100,000 les Tertiaires de notre Obédience :

Voilà le Tiers-Ordre existant.

Un mot maintenant sur le Tiers-Ordre agissant.

Le Tiers-Ordre agissant, c'est le Tiers-Ordre accomplissant la mission qui lui est confiée. Quelle est cette mission ? C'est une mission d'édification. C'est surtout de prêcher par l'exemple, comme notre Séraphique Père : *exempla trahunt*. Cette mission est admirablement remplie, lorsque le Tertiaire correspond généreusement à sa vocation. Un Tertiaire, quel qu'il soit, si humble que soit d'ailleurs sa position sociale, un Tertiaire qui, conformément à sa vocation, travaille généreusement à arriver à la perfection chrétienne par l'accomplissement parfait de tous ses devoirs, c'est-à-dire par l'observation de tous (1) les commandements, ce Tertiaire, dis-je, si humble que soit sa position spéciale, ne pourra manquer d'exercer autour de lui une influence salutaire : sa conduite sera une prédication éloquente et efficace, il fera aimer la vertu, il fera respecter la religion, soit dans le sanctuaire de la famille à laquelle il appartient, soit dans le tumulte des affaires auxquelles il doit se mêler : partout il sera précédé d'une auréole devant laquelle les plus méchants s'inclineront ; partout il sera la bonne odeur de Jésus-Christ. Nous connaissons une ville où une simple fille de service, Tertiaire sérieuse, exerce un tel ascendant par sa vertu, que les grandes Dames, les Messieurs et quelquefois de vénérables chanoines, n'hésitent pas à avoir recours à ses lumières. Nous connaissons un pauvre cordonnier qui jouit d'une égale popularité. Nous connaissons bien d'autres prédicateurs de ce genre, et nous n'en finirions pas si nous devions raconter les grands résultats de leur silencieuse prédication.

Mais qu'est-ce donc, quand, à ce prestige de vertu, vient s'ajouter celui de la fortune et du nom ? Quel bien ne peut pas faire un Tertiaire qui a pour lui tous ces avantages !

Or, si le Tertiaire fervent, pris individuellement, peut

(1) formule de profession.

exercer autour de lui une si sainte influence, quelle ne sera pas l'influence, l'action exercées par plusieurs Tertiaires fervents, réunis en Fraternités ?

Voilà pourquoi, dans telle paroisse, le Tiers-Ordre est une vraie puissance pour attirer aux cérémonies de l'Eglise, pour faire prospérer les œuvres catholiques. Dans telle ville, il fournit le contingent le plus nombreux de ceux qui passent la nuit devant le Saint-Sacrement (1); dans celle-ci, il organise des communions quotidienne, des chemins de Croix perpétuels; dans celle-là il recueille des sommes très considérables pour la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, le Denier de Saint-Pierre, etc. Dans d'autres, il prêche éloquemment par le parfum de piété et de charité qui s'exhale de ses réunions publiques; dans d'autres encore, il édifie par l'empressement de l'assistance matérielle et morale qu'il prête autour de lui. Je connais une ville où le décès d'une Tertiaire est un événement qui préoccupe salutairement le public : la défunte est veillée nuit et jour par les Sœurs qui ne cessent de prier autour de sa dépouille. Elles vont toutes à la sépulture, et la ville entière est sur pied pour assister au défilé; lorsque le cercueil est descendu dans la fosse, toutes à genoux, les bras, en croix, récitent la Station du Saint-Sacrement; le public se retire toujours ému de ces témoignages de charité fraternelle.

Je connais une autre petite ville où la Fraternité s'est recrutée considérablement parmi les grandes dames. Un mois après son érection, une pauvre ouvrière Tertiaire mourrait; grande édification le lendemain, quand on vit son humble cercueil accompagné par l'élite de la société. Voilà la vraie Fraternité, disait-on de tous côtés.

Je connais une paroisse bien froide, bien indifférente, qui possède une Fraternité composée seulement d'une douzaine de Tertiaires; quel bien n'ont-elle pas fait dans leurs six ou sept ans d'existence? Le soin de la sacristie, le soin de l'église, le soin des malades, surtout l'appel de M. le Curé pour les derniers sacrements; elles ne s'accordent aucun loisir : organiser le chant pour la Messe et pour les Vêpres, rien n'a échappé à leur chrétienne sollicitude.

Elles se sont imposé de psalmodier les Vêpres de la Sainte Vierge chaque dimanche avant celles de la pa-

(1) Nous pourrions citer une Fraternité qui a continuellement deux de ces membres en adoration devant le Très Saint-Sacrement.

roisse ; les religieuses ne psalmodient pas mieux qu'elles, à tel point que leurs Vêpres ont bien souvent attiré du monde aux Vêpres de M. le Curé. Le bien qu'elles font est prodigieux.

Et maintenant que Dieu est chassé des Ecoles, que le catéchisme est un délit social en bien des endroits, les Tertiaires s'érigent en catéchistes.

Il ne s'agit point ici seulement de la Tertiaire libre et rentière ; il s'agit aussi de l'humble ouvrière qui prend sur son repos la nuit pour préparer à la première communion un enfant qu'elle aura recueilli dans la rue, ou bien un enfant qui n'a pas le temps d'aller au catéchisme de la paroisse, et qui, à l'école, entend tout l'opposé du catéchisme.

J'ai tort, Messieurs, de prolonger l'exposé de ces tableaux ; chacun de vous, j'en suis sûr, garde dans son cœur le pieux souvenir d'héroïsmes et de dévouements plus beaux encore. Nous les connaissons au grand jour des justices éternelles, et nous en glorifions le Seigneur !

Mais j'ai hâte. Messieurs, de vous rappeler que tout est perfectible en ce monde, sauf les œuvres accomplies par Dieu lui-même. Quelque soit donc le bien accompli jusqu'à ce jour par le Tiers-Ordre, nous pouvons nous dire qu'il est appelé à accomplir un bien beaucoup plus grand encore. Léon XIII, dans sa profonde sagesse, a vu qu'il était ou du moins qu'il pouvait être une digue toute-puissante opposée aux maux du XIX<sup>e</sup> siècle, comme il l'a été pour le XIII<sup>e</sup>. Et voilà pourquoi il l'a rendu accessible à toutes les âmes généreuses : ne les jeûnes, les abstinences et les longues prières pouvaient en éloigner encore. Il faut le reconnaître, l'esprit de sacrifice a singulièrement baissé, et les tempéraments se sont considérablement affaiblis : ce que la foi vive du XIII<sup>e</sup> siècle rendait facile et léger, est impossible aujourd'hui pour la multitude.

Le Souverain Pontife a donc réduit à deux les jeûnes et les abstinences et diminué aussi les prières réglementaires ; ainsi, la question des dispenses a disparu, et aujourd'hui toute âme de bonne volonté peut être Tertiaire, observant très exactement la Règle.

*(A continuer)*

---

Jour et nuit nous devons louer et prier Dieu en disant : Notre Père qui êtes aux cieux ! car nous devons toujours prier et ne jamais nous relâcher. — *St. François, 2<sup>e</sup> lettre aux Fidèles.*

## QUESTIONS SUR LE TIERS-ORDRE.

### I.

Est-ce que tous les confesseurs peuvent encore, comme auparavant, donner la bénédiction ou absolution générale aux tertiaires, au tribunal de la pénitence les jours où la Constitution de Léon XIII accorde cette bénédiction ?

R. OUI. "pour prévenir toute difficulté, disait l'ancien Manuel (p. 458) les supérieurs du premier ordre déclarent désigner pour donner ces absolutions en particulier tous les confesseurs auxquels les Tertiaires pourront s'adresser."

Or, rien n'a été modifié à ce sujet. Tous les confesseurs peuvent donc, comme par le passé, donner au saint Tribunal ou au dehors, mais toujours en particulier, la bénédiction avec indulgence plénière aux tertiaires qui la leur demandent. Ils doivent se servir pour cela de la formule donnée par Léon XIII (voir *Cérémonial* nouveau.)

### II.

Est-ce que les tertiaires peuvent encore gagner les indulgences des six *Pater, Ave* et *Gloria*, du psaume *Exaudi* et de la couronne franciscaine ?

R. Les tertiaires peuvent encore gagner *une fois par mois* les indulgences des six *Pater, Ave* et *Gloria*. C'est ce que S. S. exprime clairement dans la Constitution ; *Misericors* : "Une fois par mois, s'ils récitent cinq fois le *Pater, Ave* et le *Gloria* pour le bien de l'Eglise, et une fois aux intertions du Souverain Pontife, ils jouiront pour l'expiation de leurs péchés des mêmes droits que ceux qui font les stations de Rome et qui visitent avec piété la Portioncule, les Lieux-Saints de Jérusalem, le sanctuaire de l'apôtre St. Jacques.

Compostelle. (Table des indulgences Ch. 1, § 9.)

Quand aux indulgences du ps. *Exaudi* et de la Couronne franciscaine, nous ne croyons pas que les Tertiaires puissent encore les gagner, puisque S. S. révoque sans exception, toutes les indulgences et tous les privilèges accordés aux tertiaires par ses prédécesseurs, et que dans la nouvelle table des indulgences il ne fait aucune mention ni du psaume *Exaudi* ni de la couronne franciscaine.

Pour ce qui regarde les indulgences du Tiers-Ordre séculier, il y en a de *certaines* que celles énoncées dans la dite Constitution.

(Annales Franciscaines).

## CALENDRIER DU MOIS DE SEPTEMBRE.

CE MOIS EST CONSACRÉ A NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

1. **Lundi.**—*Bsc. Isabelle de France, v. 2 O.*

Elle était la sœur de St. Louis, et comme lui elle fut sublime de vertus. A sa mort ses compagnes entendirent des concerts angéliques, puis une voix qui disait : " sa demeure a été établie dans la paix."

2. **Mardi.**—*St. Juste, évêque.*

Ce saint ayant quitté son évêché, se mit au service de saints moines qui habitaient l'Egypte ; il passa inconnu sa vie à les servir.

3. **Mercredi.**—*B.B. Jean de Pérouse et Pierre de Sano Ferrato, f. l. martyrs.*

Leur martyre fut une semence. Le roi qui les avait fait mettre à mort se convertit, et offrit son propre palais pour en faire un couvent de Frères-Mineurs.

—A Montréal, messe à 6 h. A.M., pour les sœurs, 300 jours d'indulgence.

4. **Jeudi.**—*Translation de Sainte Rose de Viterbe, vierge tertiaire.*

A l'âge de trois ans, elle ressuscita sa tante pour consoler ses parents. Elle faisait une rude pénitence, son jeûne était continuel, elle couchait sur la dure et répandait de la cendre sur ce qu'elle mangeait. Elle mourut à dix huit ans remplie de mérites ; il poussa sur son tombeau des roses merveilleuses. Depuis six siècles son corps se conserve à Viterbe sans corruption.

5. **Vendredi.**—*B. Gentil de Matelica, m. 1 O.*

Il goûtait un grand bonheur dans l'oraison, le silence et la solitude ; il convertit et baptisa plus de dix mille infidèles, et fut mis à mort par les mahométans.

—*Dévotion au S.-C. de Jésus : communion réparatrice, indulgence plénière pour les membres de la Confrérie du S. C. de Jésus et de l'Apostolat de la Prière, aux conditions ordinaires, moins la visite d'une église.*

—A Montréal, assemblée du T. O. à 7½ h. P.M. au Gesù. 300 jours d'indulgence.

**6. Samedi.**—*B. Vincent d'Aquila, f. l. 1 O.*

Il passait les nuits en extase ; le Seigneur le favorisa du don des miracles et de prophétie.

**7. Dimanche.**—*14e. Pent. Solennité de la Nativité.*

—A Montréal, assemblée mensuelle pour les sœurs, à 2 h. P. M. *Indulgence plénière* aux conditions ordinaires. Plus 300 jours d'indulgence.

**8. Lundi.**—*Nativité de la Ste. Vierge.*

Entourons le berceau de Marie, rendons-lui nos hommages dès son entrée en ce monde ; elle nous apporte une grande nouvelle, déjà nous pouvons apercevoir l'entrée du ciel. O Marie, si nous pouvions vous suivre et vous imiter à chaque instant de votre vie !

**9. Mardi.**—*B. Séraphine Sforza, v. 2 O.*

Issue d'une noble famille, la bienheureuse méprisa les vanités du monde et s'adonna à la pénitence. Elle souffrit admirablement les plus mauvais traitements du prince, son époux, qui tenta de lui enlever la vie. Elle obtint par ses prières la grâce de sa conversion.

**10. Mercredi.**—*St. Nicholas de Tolentin, conf.*

Il avait toujours le sourire sur les lèvres, malgré les austérités auxquels il se livrait. Six mois avant sa mort, il entendit toutes les nuits les concerts des anges.

**11. Jeudi.**—*B. Bernard Péroni d'Offida, f. l. 1 O.*

Sa vie s'écoula dans l'innocence la plus parfaite. Son obéissance était si grande qu'au moment d'expirer, il demanda à son supérieur la permission d'aller au ciel.

**12. Vendredi.**—*B. Apollinaire et ses 39 compagnons, martyrs au Japon.*

Parmi ces saints martyrs se trouvent 19 frères et 3 sœurs du Tiers-Ordre. Presque tous furent décapités, brûlés, crucifiés ou plongés dans des étangs glacés.

—A Montréal, assemblée du T. O. à 7½ h. P.M. 300 jours d'indulgence.

**13. Samedi.**—*Sainte Véronique Giuliani, v. 2 O.*

Peu de saints ont reçu de Notre Seigneur des faveurs aussi extraordinaires que cette sainte. Elle reçut plusieurs fois les stigmates, et sa vie est remplie de visions miraculeuses, et de rapports intimes avec le ciel.

**14. Dimanche.**—*15e. Pent. Saint Nom de Marie. Fête patronale du diocèse.*



*Marie!!! Marie!!!* Quelle langue humaine pourra jamais dire les douceurs de ce nom, la puissance qu'il renferme, la joie qu'il procure aux anges, aux élus et aux âmes pieuses. O Marie, faites-nous recueillir toutes les faveurs que peut procurer sur cette terre votre nom béni.

—A Montréal, assemblée des novices pour les sœurs du T. O. à 2 h. P.M. 300 *jours d'indulgence*.

**15. Lundi.**—*Saint Aubin, Evêque.*

Il fut un temple vivant de Jésus-Christ, il chercha à l'imiter dans toutes ses actions. Méditons la vie de Notre Seigneur.

**16. Mardi.**—*St. Cyprien, évêque, martyr.*

Il fut martyrisé, par l'empereur Déce, après avoir pendant sa vie édifié l'Eglise de Cartage. Il donna vingt-cinq pièces d'or au bourreau qui devant lui trancher la tête.

**17. Mercredi.**—*Stigmates de N. S. P. saint François.*

Deux ans avant sa mort, en 1223, saint François étant sur le mont Alverne, Notre Seigneur lui apparut sous la forme d'un Séraphin en croix et lui imprima dans les mains, les pieds et le côté les plaies de sa passion. Cette empreinte fut accompagnée d'une douleur excessive. Ses mains et ses pieds étaient percés de clous dans le milieu; les têtes de clous, roides et noires, étaient au dedans des mains et au-dessus de ses pieds; les pointes, qui étaient un peu longues et qui paraissaient de l'autre côté, se recourbaient et surmontaient la chair dont elles sortaient. La plaie du côté était rouge comme si elle eût été percé d'une lance et jetait souvent du sang.

Glorifions Dieu pour ce privilège accordé à Notre Père et ayons pour Jésus crucifié un amour généreux et désintéressé.

—*Absolution générale.* Les tertiaires pourront aujourd'hui recevoir l'absolution générale, à 7 h. P. M. dans l'église du T. O., et gagneront l'*indulgence plénière* qui y est attachée, pourvu qu'ils se soient confessés, qu'ils aient communié, et qu'ils prient aux intentions du Souverain Pontife; plus 300 *jours d'indulgence*.

Ils pourront en outre gagner une indulgence de sept ans et sept quarantaines en visitant l'église du T. O. et y priant pour le salut de l'Eglise.

—*Quatre-Temps*—jeûne d'obligation. (Voir le 5 mars.)

—*Stations de Rome*.—L'indulgence est de dix ans et dix quarantaines à condition de visiter l'église du T. O. et y prier pour le bien de l'Eglise.

**18. Jeudi.**—*St. Joseph de Copertino, c. 1 O.*

Sa vie n'est qu'un tissu d'actes héroïques de toutes sortes de vertus et de faveurs qu'il reçut du ciel. Il fut admirable de patience et de résignation dans les plus cruelles épreuves et les plus terribles tentations.

**19. Vendredi.**—*Saint Janvier, martyr.*

Jeté dans une fournaise ardente, les flammes ne lui firent aucun mal. Le juge qui l'avait condamné à mort fut frappé de cécité, mais le saint lui rendit la vue, et convertit par ce miracle cinq mille païens. Il eût ensuite la tête tranchée.

—*Quatre-Temps*—jeûne d'obligation. (Voir le 5 Mars.)

—*Stations de Rome*.—(Voir le 17.)

**20. Samedi.**—*Saint Eustache, martyr.*

Un jour qu'il chassait, il vit un crucifix entre les bois d'un cerf qu'il poursuivait. Il se convertit et fit baptiser toute sa famille ; tous furent martyrisés.

—*Quatre-Temps*—jeûne d'obligation. (Voir le 5 mars.)

—*Stations de Rome*.—(Voir le 17.)

**21. Dimanche.**—*16e. Pent. St. Mathieu, apôtre.*

Il quitta toutes ses richesses pour suivre Jésus. Il prêcha l'Evangile en Ethiopie ; il fut un de ceux qui écrivirent l'Evangile.

**22. Lundi.**—*Saint Maurice, martyr.*

Il commandait la légion thébaine, composée de 6,000 soldats chrétiens, ayant refusé de sacrifier aux dieux païens, l'empereur Maximien les fit tous massacrer.

—A Montréal, assemblée du Discréttoire, à 8 h. P. M. 300 jours d'indulgence.

**23. Mardi.**—*Invention de Ste. Claire d'Assise.*

Depuis plus de cinq siècles, les reliques de la sainte reposaient dans l'église construite en son honneur à Assise : mais elles avaient été cachées par crainte des guerres si fréquentes au moyen-âge. N. S. P. Pie IX fit faire des fouilles et le dépôt sacré fut retrouvé le 23 septembre 1850.

**24. Mercredi.**—*St. Pacifique de San Severino.*

La vie de ce serviteur de Dieu fut un jeûne continuel. Il faisait sept carêmes par année et se livrait à toutes sortes d'austérités. Il eût le don des miracles et de pénétration des cœurs.

**25. Jeudi.**—*Saint Firmin, martyr.*

Ce saint évêque convertit cent païens en quarante jours, puis il fut jeté en prison et mis à mort.

**26. Vendredi.**—*B. Lucie de Catalagirone, tertiaire.*

Le vendredi de chaque semaine, elle se sentait prise d'une vive et profonde douleur, qui semblait la plonger dans un état d'anéantissement d'où rien ne pouvait l'arracher.

—A Montréal, assemblée du T. O. Messe à 6 h. A. M. ; communion de règle ; réunion à 7½ P. M. *Indulgence plénière* aux conditions ordinaires ; plus 300 jours d'indulgence.

**27. Samedi.**—*Saint Elzéar de Sabran, c. 1 O.*

On remarqua surtout en lui une tendre dévotion pour les malheureux ; jamais on ne le vit troubler par la colère. Il avait une grande dévotion au Sacré Cœur.

**28. Dimanche.**—*17c. Pent. N. D. des Sept Douleurs.*

—*B. Bernardin de Feltu, c. 1 O.*

Pendant plus de vingt ans, il parcourut toute l'Italie pieds-nus, ramenant la concorde dans les familles et dans les villes divisées. Il fut le fondateur des *Monts-de-Piété*. jamais homme ne fut plus aimé des pauvres. C'est aussi lui qui a composé cette belle prière : *Ame de Jésus-Christ, sanctifiez-moi*, etc.

—A Montréal, assemblée des novices du T. O. au lieu ordinaire.

**29. Lundi.**—*Saint Michel et dédicace de l'église bâtie sur le mont Gargan en l'honneur de ce saint.*

Saint François se préparait par un carême entier à la fête de saint Michel. C'est pour se rapprocher de leur saint fondateur, que les tertiaires conservent toujours une grande dévotion envers cette archange.

**30. Mardi.**—*St. Jérôme, docteur.*

La vie de ce saint est une suite de travaux pour la gloire de Dieu. Il a combattu les hérétiques, et édifié les fidèles pendant de longues années pleines de jeûnes et d'austérités.

## CHRONIQUE.

*Les couvents à Rome.*—On lit dans le *Bessaglia* :

“ Le général des Dominicains et sa curie viennent d'abandonner le couvent de la Minerve à la suite de l'intimation du commissaire royal pour les biens ecclésiastiques. La loi sur les corporations religieuses dans la province de Rome laissait aux généraux d'ordres religieux qui sont représentés à l'étranger (sauf les Jésuites) les locaux nécessaires à leur résidence personnelle et à leurs bureaux ; mais la loi parlait des généraux *actuellement en charge*. Ceux-ci venant à être renouvelés il n'y avait plus de raison ni de motif légal pour qu'ils restassent dans les maisons supprimées !... Ils quittent la Minerve après quatre siècles et ils transportent le siège du généralat à San Sébastianello, place d'Espagne...”

“ Les Franciscains d'Araceli ont eu aussi l'intimation d'évacuer leur couvent d'ici à quinze jours, non parce que leur général est changé, mais parce qu'on va démolir le couvent sur l'emplacement duquel doit s'élever le monument à Victor-Emmanuel.”

“ Voilà comment le gouvernement italien entend et respecte le droit de propriété.

“ C'est la digne continuation de la politique inaugurée par la spoliation de la Propagande.”

*Cardinalat.*—Le père capucin Massaga, les archevêques de Vienne et de Séville et 6 prélats italiens seront créés cardinaux au prochain consistoire, en septembre.

*Les Sœurs Franciscaines du Caire.*—“ Plus d'une fois nous avons eu occasion de parler du petit troupeau de ces Religieuses. Nous sommes heureux de pouvoir en donner aujourd'hui de plus amples détails, puisés dans l'*Ordine* du Come.

“ Depuis quinze ans, il existe en Egypte une congrégation de Tertiaires italiennes, se proposant ce triple but : instruire les jeunes filles dans les pensionnats et les écoles gratuites ; élever les orphelines et les enfants trouvés ; recueillir et soigner les petites négresses rachetées par l'abbé Blaise Verri, successeur du P. Olivier.

“ Or, il y a peu de temps, le général Stephenson visitait leur maison-mère afin de remettre, par ordre de son auguste souveraine, la reine d'Angleterre, la décoration

en or de la croix rouge, à six de ces Religieuses, et à l'une des dites maures, en récompense du courage héroïque et du zèle extraordinaire qu'elles montrèrent en soignant les blessés dans la guerre de 1882, contre Arabi.

“ Voici les noms des Sœurs décorées : Marie-Célestine, Marie-Pie, Marie-Louise, Marie-Carmel, Marie-Benoite et Marie-Christine.

“ La même distinction était aussi destinée à Sœur Marie-Camille de St. Séraphin, ancienne esclave, qui déjà possédait deux autres décorations : mais emportée par le choléra, elle venait de partir pour le ciel, afin d'y recevoir la couronne des élus, comme nous l'avons raconté dans une précédente livraison.

“ La dite Revue nous apprend également que ces Religieuses, outre leurs maisons du Grand Caire, de Masoura, de Boulac, de Kafilza, de Damiette, du Vieux-Caire et d'Ismailia, en ont ouvert depuis l'automne dernier une nouvelle à Alexandrie qui compte près de 200 élèves. Avec le travail manuel, elles gagnent de quoi payer leur loyer.

“ Tout cela prouve à nos ennemis comment l'Eglise est mère et maîtresse de véritable civilisation, laquelle naît, grandit et se propage uniquement à l'ombre de la croix, et comment les congrégations religieuses sont partout et toujours fort utiles à la société.

“ Que les bons admirent, dans ce siècle d'égoïsme et d'indifférence, l'activité bienfaisante des pauvres Franciscaines qui, dépourvues des secours humains, savent produire de si belles œuvres, sans ostentation, même dans un pays musulman.—*Evo di San Francesco.*

*Le Tiers-Ordre et Léon XIII.*— Certains esprits trouvent peut-être que le Souverain-Pontife a enlevé bien des prières, bien des austérités. Des austérités plus ou moins grandes, des prières plus ou moins longues, est-ce donc la perfection que vous poursuivez ? Non, non, la perfection n'est pas là ! Elle est dans la manière de se dépouiller de tout et de soi ; dans l'empressement à se donner à Dieu et au bien ; dans la générosité à dire oui à toute contrariété, à toute peine à toute affliction. Que ce soit là notre perfection à tous ! Moins il y a de prières, mieux nous les ferons ; moins il y a d'austérités prescrites, plus nous ajouterons de mortifications spirituelles et de sacrifices volontaires.

“ Mais le Pape a retranché beaucoup d'indulgences ?

“ Les indulgences doivent nous être précieuses, pour nous qui en avons tant besoin, pour nos chères défunts qu’elles peuvent soulager. Mais enfin, sont-ce les indulgences qu’il faut rechercher principalement dans le Tiers-Ordre ? Non, il faut rechercher avant tout la perfection, un surcroît de cette grâce qui est l’achat de la gloire. Ce que Léon XIII a fait, il l’a fait pour notre bien.” (*Annales de Lourdes.*)

*Terre-Sainte.*—Dans le dernier numéro, nous avons annoncé le départ de douze Clarisses qui doivent fonder un couvent à Nazareth. Elles sont maintenant arrivées à leur destination, et certainement elles ont déjà repris leur vie de prière et de pénitence là où le Sauveur du monde a prié et souffert en silence pendant de longues années !

Nous avons appris que dans leur halte à Alexandrie, elles avaient fait une recrue dans la personne d’une Abyssinienne qui parle plusieurs langues, en particulier le français et l’arabe. Cette nouvelle Clarisse sera d’un grand secours à ses compagnes au milieu des populations de l’Asie-Mineure.—*L’Année Franciscaine.*

---

## ÉCHOS DES FRATERNITÉS.

### SAINT JEAN.

Vendredi, le 27 du mois dernier, les tertiaires de cette ville se réunissaient pour présenter à M. l’abbé Coallier, récemment promu à la cure de St-Luc, l’adresse de circonstance qui suit :

*Adresse présentée à M. l’abbé J. Chs Coallier, directeur de la fraternité de St-Jean, à l’occasion de son départ pour la desserte de St-Luc.*

CHER PÈRE,

Si l’y a dans la vie des moments où des enfants aiment à se trouver auprès de leur père, pour lui réitérer une fois de plus les sentiments d’amour filial qui les animent à son égard, c’est bien dans une occasion solennelle comme celle d’une séparation douloureuse.

Les tertiaires de St Jean, en apprenant votre nomination à la cure de St-Luc, ont ressenti une douleur extrême parce qu’ils pensaient perdre, par là même, celui qui

avait été pour eux plus qu'un père, puisqu'il leur donnait, et cela avec profusion, non par les bienfaits d'un amour terrestre, mais ceux infiniment plus précieux de l'amitié spirituelle.

Oui, cher Père, comme nous vous l'avons déjà dit, depuis trois ans que vous êtes notre directeur, nous avons été à même d'apprécier les belles qualités qui faisaient de vous le prêtre modèle, et qui feront aussi de vous le Bon Pasteur donnant sa vie pour les brebis que Dieu lui confie.

Nous disons plus haut que nos cœurs se serreraient de tristesse en apprenant votre départ d'au milieu de nous ; mais à présent, voilà que la joie surabonde dans nos âmes par l'assurance que nous avons que votre départ ne nous laissera point orphelins, que vous serez toujours pour nous un protecteur et que vous nous conduirez dans les sentiers de la vertu, en nous facilitant par votre parole, comme par vos exemples, l'accomplissement de nos devoirs de tertiaires.

Grâce à votre sollicitude, notre fraternité s'est développée et en même temps affermie d'une telle manière qu'elle regarde à présent l'avenir avec confiance ; surtout quand elle songe que cette même main qui l'a soutenue dans ses premiers pas continuera à la guider dans la voie du progrès. Nous sommes heureux maintenant de penser à votre départ pour la paroisse de St-Luc, puisque nous avons la certitude de demeurer sous votre houlette paternelle !

Permettez-nous, cher Père, de vous offrir nos félicitations les plus sincères pour votre nomination curiale ; nous faisons des vœux pour que le succès couronne vos efforts dans la nouvelle vie que vous embrassez.

Ce sont là les souhaits que nous formons en témoignage de notre reconnaissance pour l'intérêt marqué que vous portez à notre fraternité.

Que le bon Dieu daigne vous accorder, après une longue et heureuse vie consacrée au bien, une récompense dans la céleste patrie !

Telles sont les prières ardentes que ne cesseront d'offrir au Ciel vos enfants de S. François, qui sollicitent à genoux la faveur d'une nouvelle bénédiction de votre main paternelle.

Dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

LES TERTIAIRES DE ST-JEAN.

St Jean, 27 juin 1884.

M. Coallier, d'une voix émue, remercia l'assistance des bonnes paroles que cette adresse renfermait et il assura les tertiaires de St-Jean qu'il porterait toujours le plus grand intérêt à leur Congrégation.

Il dit aussi que le peu qu'il avait fait pour le Tiers Ordre avait été un bonheur pour lui parce qu'il avait trouvé chez les membres de la fraternité des enfants soumis et des mieux disposés à suivre les enseignements de St François. Il donna aux tertiaires, dont il demeure le directeur, l'assurance de ses sympathies et de sa plus grande sollicitude.

Il termina en disant qu'il était très-sensible à cette nouvelle marque de confiance de leur part et qu'il leur prouverait sa reconnaissance en faisant tout en son pouvoir pour promouvoir les intérêts du Tiers-Ordre.

FR. AMEDÉE CLAUDUS.

---

#### MONTRÉAL.

Le 2 août, la fraternité de Montréal s'est réunie à l'église des saints Stigmates de saint François pour recevoir l'absolution générale. Il y eut deux professions: MM. Joseph Tougas et David Ménard. Six vêtures: MM. Thomas Picotte, Olivier Filion, Magloire Côté, F. X. Déom, Miles O'Mahoney, Joseph Roby, M. Hémond. M. Thomas Fiset fut aussi reçu au postulat.

—Lundi, le 25 août, fête de notre saint patron saint Louis, la fraternité s'est de nouveau réunie pour recevoir l'absolution générale. M. Louis Blanchet fit profession et M. John Power fut revêtu du saint habit.

Nous avons eu le bonheur d'accueillir notre révérend Père Directeur au milieu de nous. Le P. Lory est de retour d'un long voyage de mission fait dans le Nord-Ouest. Il nous parla avec émotion du plaisir qu'il avait de nous revoir. Partout où il a passé, il s'est efforcé de répandre le Tiers Ordre et l'amour de la pénitence. C'est un bonheur pour lui de continuer à vivre au milieu de nous, et de travailler à sauver les âmes au moyen du Tiers Ordre.

C'est pour nous une bonne nouvelle; nous continuerons à avoir le P. Lory pour directeur, nous avons trop appris à l'aimer pour qu'il nous fût aussi promptement enlevé.



## FIORETTI

OU

**Petites Fleurs de Saint François d'Assise.**COMMENT ST. FRANÇOIS CONVERTIT A LA FOI LE SOUDAN  
DE BABYLONE.

Embrasé du zèle de la foi du Christ et pressé du désir de verser son sang pour lui, saint François résolut de traverser la mer avec douze de ses saints compagnons, et d'aller trouver le Soudan de Babylone. Arrivé dans le pays habité par les Sarrazins, les frères en trouvèrent les frontières gardées par des hommes si cruels, qu'un chrétien ne pouvaient y passer sans y laisser la vie. Ils échappèrent cependant à la mort par une protection divine ; mais ils furent pris, frappés, garrotés et traînés devant le Soudan. Lorsqu'ils furent en sa présence, saint François inspiré par l'Esprit Saint, se mit à prêcher si divinement la foi du Christ, que dans l'ardeur de son zèle il était prêt à se précipiter dans les flammes pour lui rendre témoignage. Cette circonstance dans la foi, le mépris généreux qu'il témoignait pour le monde, le refus qu'il faisait malgré sa pauvreté, des présents qui lui étaient offerts, tous ces dispositions frappèrent le Soudan et lui inspirèrent une grande estime pour le saint missionnaire ; il lui demanda de revenir souvent le visiter, lui permettant à lui et à ses compagnons de prêcher partout où il leur plairait ; enfin, il lui donna un mot d'ordre pour le mettre à l'abri de tout mauvais traitement de la part de ses sujets.

Cependant saint François, voyant que la prédication ne portait plus aucun fruit dans ces contrées, se disposa, par une inspiration divine, à retourner parmi les fidèles avec ses compagnons. Les ayant donc rassemblés, il alla prendre congé du Soudan. Celui-ci avant de le quitter, lui dit : " Frère François, se serait volontiers que je me convertirais à la foi du Christ, mais je crains de le faire à présent ; car, si mes sujets venaient à le savoir, ils nous mettraient à mort, vous, vos compagnons et moi-même. Vous pouvez rendre encore de grands services, et j'ai à terminer, de mon côté, plusieurs affaires très-im-

portantes ; je ne veux donc compromettre ni votre existence, ni la mienne. Mais veuillez m'enseigner les moyens que je dois employer pour assurer mon salut ; je suis tout disposé à suivre vos conseils."

— "Seigneur, répondit le Saint, je vais vous quitter ; mais quand je serai de retour dans ma patrie, quand, par la grâce de Dieu, j'aurai établi ma demeure dans les cieux, je vous enverrai deux de mes frères qui vous donneront le baptême et vous serez sauvé. Voilà quels sont les desseins de Dieu sur vous, et voilà ce qu'il m'a révélé. Mais, d'ici là hâtez-vous de vous dégager de toute sollicitude, afin qu'au jour où la grâce descendra sur vous, elle vous trouve entièrement disposée à recevoir la foi." Le Soudan promit de se conformer à ces avis, et il les suivit en effet. Après cette entrevue, saint François et ses vénérables compagnons quittèrent le pays des infidèles, et quelques années après le Saint rendit son âme à Dieu.

Cependant le Soudan, devenu infirme, attendait l'accomplissement de la promesse qui lui avait été faite. Des gardes, qu'il avait fait placer en plusieurs endroits de ses frontières, avaient ordre, dès qu'ils verraient deux frères portant l'habit de saint François, de les lui conduire immédiatement. Son attente ne fut pas trompée ; vers ce temps-là, le Saint apparut à deux de ses frères et leur ordonna d'aller, sans tarder, trouver le Soudan, et de lui procurer la grâce du salut, suivant la promesse qui lui en avait faite. Ces deux frères obéirent sur-le-champ, traversèrent la mer et furent conduits par les gardes au Soudan, qui, en les voyant, s'écria, rempli de joie : " Je le reconnais maintenant, oui, c'est Dieu lui-même qui m'envoie ses serviteurs pour me sauver ; et c'était vraiment d'après une inspiration divine, que saint François m'en avait fait la promesse. Aussitôt, il fut instruit des vérités de la foi, reçut le baptême, que lui conférèrent les frères ; et, ainsi régénéré en Jésus-Christ, il mourut de la maladie dont il était atteint, et son âme fut sauvée par les mérites et par les prières de saint François.

---

Mes frères, rappelons-nous le bon Pasteur qui a enduré les tourments de la Croix pour sauver ses brebis.—*St. François. Op. div. 5.*

## VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

## CHAPITRE II.

Conversion de François. — Sa retraite dans une grotte. — Pèlerinage au tombeau des Apôtres. — Le tableau de Saint-Damien. — François au tribunal de l'évêque.

(1206-1207.)

(Suite.)

D'après une tradition qui n'est pas dénuée de fondement, il s'enfonça dans la muraille au moment où Bernardone entrait, échappant ainsi par miracle aux regards courroucés de son père (1).

Après leur départ, il se réfugia dans cette solitude de prédilection, dans cette grotte que lui rendait chère l'apparition de Jésus en croix. Le lieu de sa retraite n'était connu que d'un seul des serviteurs de la maison, lequel lui apportait en secret les aliments nécessaires à la vie. Il y passa un mois entier, implorant les lumières et les secours d'en haut avec plus de ferveur que jamais, tant sa chair par d'effrayantes austérités, repassant dans son cœur les mystérieuses paroles du tableau de Saint-Damien, et cherchant par-dessus tout à connaître ce que Dieu demandait de lui. Les démons, furieux de voir que cette proie leur échappait, vinrent plusieurs fois le troubler dans sa retraite et entreprirent, pour ainsi dire, une lutte corps à corps avec lui, pour le ramener sous ce joug du monde qu'il venait de secouer. Tantôt ils lui rappelaient à l'esprit ce qui pouvait l'enchanter, ces fêtes, ces soirées de délices où il était le roi de la jeunesse (et l'on sait la puissance de ces souvenirs sur une imagination de vingt ans !): tantôt ils le menaçaient de le rendre laid et difforme. François ne fut point dupe de leurs artifices, et il soutint victorieusement tous leurs assauts.

Enfin, il quitta sa retraite, pour combattre ses ennemis en face, comme un soldat qui, après avoir réparé ses forces, reprend les armes et recommence la lutte avec une nouvelle ardeur. Il reparut dans Assise, le visage pâle et défait, les joues creusées par ses pleurs continuels, mais sans crainte, le cœur haut et fier, avec l'énergie

(1) On a peint au fond de cette niche une touchante image de saint François.

d'un preux chevalier du Christ. A son aspect, la foule s'arrêta, muette d'abord d'étonnement et de pitié ; puis, aussi mobile que les flots de la mer, éclatant tout d'un coup en murmures, en railleries, en rires méprisants, elle jeta des pierres et de la boue à cette idole qu'elle avait naguère portée sur le pavois et que la veille encore elle adorait. " Il est fou ! " criait-on de toutes parts. O inconstance de la faveur populaire !... Et, chose navrante à redire ! au premier rang des insulteurs du saint jeune homme se trouvaient des anciens compagnons de plaisirs. Pour lui il poursuivait tranquillement son chemin au milieu de ces huées, répondant aux exclamations par le silence, aux injures par le pardon, à la haine par l'amour. Il était fou, non de la manière qu'on pensait, mais de cette divine folie de la croix qui a sauvé le monde !

Bernardone ne tarda pas à être informé de ce qui se passait. Cette nouvelle fut pour lui comme un coup de poignard, et cela se conçoit : un père est chatouilleux à l'excès sur le point d'honneur ; comment supporterait-il que ses enfants soient traînés dans la boue et qu'ils deviennent l'objet de la risée publique ? Bernardone accourt donc sur la place, mais avec tous ses préjugés ; il ne vient pas pour défendre son fils et l'arracher à cette sorte d'émeute, mais pour mettre un terme à ce qu'il nomme un scandale. L'œil en feu, les lèvres frémissantes de colère, il se jette sur lui, comme un loup sur un innocent agneau, l'accable de coups et de reproches, sans garder aucune mesure, le somme, au nom de l'autorité paternelle, de cesser enfin de pareilles extravagances ; et le voyant insensible aux menaces comme aux prières, il l'enferme dans un obscure cachot sous l'escalier de sa maison, en jurant de l'y laisser jusqu'à ce qu'il ait changé de vie. Les compagnons du saint, qui laissent percer une vive émotion en racontant cet acte de violence, ajoutent que toutes ces rigueurs n'aboutirent qu'à un seul résultat : affermir et faire éclater la vertu du jeune captif. A tous les outrages de son père il n'opposa jamais, en effet, que la douceur la plus inaltérable, heureux de souffrir pour la justice, uniquement désireux d'accomplir l'œuvre de Dieu, et répétant pour toute défense ce que le prince des Apôtres avait répondu aux magistrats de Jérusalem : " Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (1) ! "

(1) Act, v, 29.

Nous avons rapporté le fait, sans commentaire, d'après les biographes contemporains; mais il y a une question qu'ils n'ont pas touchée et qu'il nous semble bon d'éclaircir. La voici: "Pourquoi la conduite du père est-elle répréhensible, et quelle est sa part de responsabilité dans ces conjonctures?" Nous donnerons notre avis avec toute l'impartialité qu'exige l'histoire, sans feinte mais aussi sans passion, nous mettant même en garde contre ce sentiment instinctif qui nous porte à prendre parti pour le faible contre le fort, pour la victime contre le bourreau.

Disons-le tout de suite, le crime de Bernardone, c'est d'avoir mis obstacle, avec la plus injuste obstination, à la vocation de son fils. La vocation! mot tout chrétien, qui signifie: "appel d'en haut", et qui renferme un des plus profonds mystères de la vie humaine! Chacun a sa vocation; c'est Dieu qui la donne, et qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire, pour le monde ou pour le cloître, il faut obéir à cet appel. De là dépend dans l'ordre moral notre avenir éternel, et dans l'ordre social la paix ou le trouble, le bonheur ou le malheur des nations. La société n'est-elle pas, en effet, une armée où chacun doit se tenir au poste d'honneur que lui assigne la Providence? Et si l'on déserte ce poste, à quoi faut-il s'attendre, sinon au désordre et à l'anarchie, comme nous en avons aujourd'hui le triste spectacle sous les yeux! Quant aux parents, avec leur titre d'aides et de lieutenants de Dieu, ils n'ont qu'un droit et qu'un devoir: diriger, éprouver, soutenir au besoin la vocation une fois connue; mais la combattre, jamais! Or, celle de François était manifeste: Dieu la lui avait révélée clairement dans l'église de Saint-Damien, quand il lui avait dit; "François, va, répare ma maison qui tombe en ruine." Le saint jeune homme obéissait, c'était son devoir. Et lorsque son père l'arrête, sans égard pour les oracles du ciel, lorsqu'il l'enferme dans un cachot, sous un prétexte que la carrière embrassée par François est un déshonneur pour sa famille, il usurpe les droits du souverain Seigneur; et l'histoire, d'accord avec la conscience, le condamne pour avoir étrangement abusé de l'autorité paternelle. Quelle folie, du reste, de se mesurer avec le Tout-Puissant! Dans cette lutte inégale, Bernardone devait être vaincu, et il le fut.

Nous ignorons combien de temps dura la captivité

de François (il est probable qu'elle ne se prolongea pas au delà d'un ou deux mois) ; mais nous savons comment la Providence y mit fin. Pica, silencieuse et désolée, souffrait autant que son fils des mauvais traitements qu'on lui infligeait. Usant de ce pouvoir de médiation qui dans la famille appartient naturellement à la mère, elle tenta d'amener une réconciliation, entre deux êtres qu'elle chérissait également. L'entreprise était difficile. Le premier des deux auquel elle s'adressa, Bernardone, ne voulut rien entendre. Rebutée de ce côté, elle ne perdit pas courage et se tourna vers le pauvre prisonnier. Profitant un jour de l'absence de son mari, elle pénètre dans le cachot, s'assied aux côtés de François et cherche, dans un long entretien et par les motifs les plus pressants, à le déterminer à rentrer dans la vie de la famille. Elle déploie toutes les ressources de la tendresse maternelle ; mais, larmes et caresses, tout est inutile ; et le jeune prisonnier lui oppose toujours victorieusement la volonté du Très Haut et les paroles du tableau miraculeux. A la fin, comprenant, avec ce tact et cette rapidité d'intuition dont le Créateur a doté la femme, qu'elle a devant elle une vocation évidemment surnaturelle, et pensant qu'il serait impie d'aller contre les desseins de Dieu, elle prend une décision aussi sage que hardie : elle brise les liens du captif, lui ouvre les portes de sa prison, et, après l'avoir tendrement embrassé, le laisse suivre en toute liberté la voie extraordinaire où Dieu l'appelle.

Elle avait agi en mère, et en mère chrétienne. François rendit grâce à Dieu de sa délivrance, remercia Pica, qui en avait été l'instrument, et retourna sur l'heure à l'église de Saint-Damien. Pierre Bernardone, à son retour, se répandit en sanglants reproches contre sa femme. " Pourquoi soutenir ton fils ? s'écria-t-il. Il ruine notre maison par ses prodigalités et la déshonore par ses folies ! J'irai le chercher moi-même et le ramènerai parmi nous, ou le chasserai du pays." Et il court tout en colère à Saint-Damien. Ainsi, par un contraste qui n'est que trop fréquent, lui qui avait fermé les yeux sur les profusions de François encore mondain et qui lui avait permis de s'équiper brillamment pour aller guerroyer au loin sous les ordres du comte de Brienne, ne pouvait souffrir que ce même fils, une foi converti, fit des aumônes, ni qu'il se consacrat au service Dieu !

Le saint jeune homme ne s'enfuit pas cette fois : il se présenta bravement à son père, écouta ses plaintes et lui répondit avec une respectueuse fermeté : "Trêve aux injures et aux menaces ! Je les compte pour rien et suis prêt à tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ." Bernardone, le voyant inébranlable dans ses résolutions et semblable au rocher contre lequel les vagues de la mer viennent se briser inutilement, ne songea plus qu'à rentrer en possession du prix des étoffes et du cheval. Il retrouva l'argent sur la fenêtre où François l'avait jeté, le saisit d'une main avide et s'en retourna, le dépit dans l'âme, furieux de n'avoir réussi qu'à moitié. Chemin faisant, le démon de la cupidité lui suggéra la pensée d'arracher à ce fils rebelle une renonciation complète et juridique à sa part d'héritage ; Bernardone, cédant à cette tentation, alla porter plainte contre lui, d'abord devant les magistrats, puis, à cause de leur incompétence, devant l'évêque d'Assise (1).

L'évêque, qui était alors don Guido Sécundi, cita le prétendu coupable à son tribunal. François respectait trop l'autorité, pour résister un seul instant à pareille sommation. "Oui, répondit-il aux envoyés, j'irai trouver l'évêque, parce qu'il est le père et le pasteur des âmes." Le digne prélat, qui avait eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier le mérite et les vertus de l'accusé, le reçut avec la bonté d'un père bien plus qu'avec la sévérité d'un juge. "Mon fils, lui dit-il, ton père est grandement irrité contre toi. Si tu veux servir Dieu et accomplir toute justice, rends-lui l'argent qui lui appartient. Aie confiance en Dieu, agis franchement, ne crains pas. Dieu sera ton aide et daignera pourvoir à tes besoins, pour le bien de son Eglise." Encouragé par ces paroles, François se lève ; et dans un transport de ferveur, comme enivré de l'Esprit Saint, il répliqua en ces termes : "Monseigneur, je rendrai à mon père tout ce qui est à lui et même les vêtements que je porte." Aussitôt il se retire un peu à l'écart, se dépouille de ses habits et revient, la chair recouverte seulement d'un cilice, les déposer au pieds du prélat ; puis, il s'écrie d'un ton inspiré qui fait tressaillir tous les assistants : "Ecoutez et comprenez : jusqu'à ce jour j'ai appelé Pierre Bernar-

(1) Les juridictions civile et ecclésiastique étaient alors fort distinctes ; et François en qualité de serviteur de Dieu, relevait de l'autorité épiscopale.

done mon père ; désormais je puis dire hautement : Notre Père qui êtes aux cieux, en qui j'ai déposé tous mes trésors et placé toutes mes espérances (1) !

Les témoins de cette scène ineffable pleuraient d'attendrissement et d'admiration. L'évêque était, lui aussi, visiblement ému, et de grosses larmes lui tombaient des yeux. Il descendit de son siège, couvrit de son manteau la sublime nudité du saint, et lui ouvrant les bras, le tint longtemps pressé sur sa poitrine. Comme la mère de François, il comprit, en présence d'un sacrifice si héroïque, que Dieu conduisait ce jeune homme par des voies extraordinaires ; il l'assura de son dévouement et de sa protection, et lui voua une affection qui ne se démentit jamais.

On apporta le manteau d'un pauvre paysan qui était au service de l'évêque ; François l'accepta avec reconnaissance, y traça une croix blanche avec du mortier et s'éloigna, dépouillé de tout, le plus pauvre, mais aussi le plus joyeux des hommes, heureux de n'avoir d'autre bien que Dieu, de n'attendre rien que de Dieu, de ne rien recevoir que pour l'amour de Dieu ! " Oh ! la belle banqueroute que fait aujourd'hui ce marchand ! O homme digne d'être écrit dans le livre des pauvres évangéliques et de vivre dorénavant sur les fonds de la Providence (2) ! "

C'était au mois d'avril 1207. François avait alors vingt-cinq ans (3).

A quatre siècles de distance, la même cause produisait une scène à peu près identique et qui se rapporte trop bien à notre sujet, pour que nous renoncions au plaisir d'en donner connaissance à nos lecteurs. Un autre saint François, doux, aimable, zélé, comme l'illustre Patriarche dont il portait le nom, François de Sales, jeune prêtre encore, venait d'accepter la périlleuse mission du Chablais, que lui confiait Monseigneur Claude de Granier, évêque de Genève. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour M. de Boisv, père de saint François de Sales. Ne pouvant ni vaincre la constance du jeune apôtre ni se résigner à consentir à son départ, il en appela, lui aussi, au jugement de l'évêque. " Monseigneur, s'écria-t-il, d'une voix entrecoupée de sanglots et les deux genoux en terre, j'ai permis à mon fils aîné, qui était l'espoir de ma mai-

(1) *Légendes des trois compagnons et de saint Bonaventura.*

(2) Bossuet.

(3) Bernard de Besse.



son, de ma vieillesse et de ma vie, de se vouer à l'Eglise pour être confesseur (c'est-à-dire, parfait observateur de l'Evangile); mais je ne puis consentir à ce qu'il soit martyr et que vous l'envoyiez à la boucherie, comme une victime, pour être déchiré par les loups. — Souvenez-vous, répondit l'évêque, que vous portez tous les deux le nom de saint François d'Assise. Prenez garde que par votre résistance vous n'ameniez votre fils à faire comme son glorieux patron, à quitter comme lui jusqu'à ses habits, pour vous les remettre devant moi et pour suivre dans cet état de dénûment l'étendard de Jésus crucifié!" Le jeune prêtre se précipita alors aux pieds de son père pour lui arracher son consentement: ce fut en vain. "Soyez sûr, reprit le vieillard, que vous n'aurez de moi ni bénédiction ni consentement pour votre entreprise." Et il se retira, désolé, au château de Sales. Toutefois, après les succès apostoliques de son fils, il ouvrit les yeux à la vérité de sa vocation et joignit ses félicitations à celles du public. Nous avons tout lieu de croire qu'il en fut de même pour Pierre Bernardone, malgré le silence des chroniqueurs à cet endroit. — Dans l'histoire de Bernardone et de M. de Boisy, nous avons l'histoire de l'immense majorité des pères de famille. Les parents sont toujours les mêmes: ils n'admettent la vocation de leurs enfants, qu'à la condition qu'elle réponde aux calculs de leur ambition. Dieu est mis de côté.—(A continuer.)

---

Rappelle-toi, ô homme, à quelle hauteur le Seigneur t'a élevé quand il t'a créé et formé à l'image de son divin Fils en ton corps, et à sa propre ressemblance en l'esprit.—*St. François. Opusc. dic. 5.*

—Plus est élevée la fonction de ceux qui sont chargés du Corps et du Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui le reçoivent et le donnent ensuite à leurs frères, plus est grand le tort de ceux qui parlent contre eux.—*St. François. Op. dic. 20.*

—C'est exposer sa renommée que de diminuer le secret de la conscience, et il est beaucoup plus dangereux et plus fâcheux d'abuser de la vertu, que de ne pas la posséder.—*St. François. Oracl. et Sent. xiv.*

—La gloire que j'espère, qu'elle me fait trouver du charme dans mes peines, mes maladies, mes humiliations, mes persécutions, mortifications.—*St. François. Apopht. 57.*

# DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

---

---

## AVIS SPECIAL.

Nous prions MM. les Curés et les Supérieurs des collèges, communautés ou autres institutions où est établi l'*Apostolat de la Prière*, de vouloir bien se mettre en rapport avec M. le Directeur de l'*Apostolat*, récemment nommé par le Conseil Général tenu à *Toulouse, France*, afin de lui faire connaître l'état de leur association, le nombre de leurs associés, et autres choses essentielles qui pourraient leur être demandées pour le plus grand bien de ce pieux apostolat. :

Le R. P. Turgeon, recteur du collège Ste. Marie, Montréal, est le directeur pour les diocèses de Montréal, Trois-Rivières, St. Hyacinthe, Sherbrooke, Ottawa et pour la Province d'Ontario. Le reste de la Province est sous la direction du R. P. Saché, à Québec.

Pour l'organisation de l'*Apostolat* où il n'est pas encore établi, on peut s'adresser à MM. les Directeurs.

---

## NOTICE HISTORIQUE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

Sainte Catherine de Sienne, comme le raconte son confesseur le bienheureux Raymond de Capoue, méditait un jour sur ce verset du prophète royal : *Mon Dieu, créez en moi un cœur pur*. Elle vit alors le divin époux qui venait à elle ; s'étant approché il la toucha de la main au côté gauche, et à l'instant il s'y fit d'une manière admirable une ouverture jusqu'au cœur. La sainte sentit réellement que son cœur était saisi par la main de Jésus et tiré hors de sa poitrine, après quoi le Seigneur disparut, la laissant sans cœur. Quelques jours plus tard étant dans un de ses ravissements, elle vit Notre Seigneur éclai-

tant de lumière qui tenait dans sa main un cœur nouveau, il s'approcha, ouvrit de nouveau son côté gauche et y plaça le cœur en disant : " Ma chère fille, je te pris  
 " l'autre jour ton cœur, mais voilà qu'aujourd'hui je te  
 " donne, en échange le mien, avec lequel tu vivras  
 " désormais." Et ayant retiré sa main divine, il se forma une cicatrice qui parut toujours sur le côté gauche de la sainte.

Un jour Notre Seigneur apparut à Ste. Ludgarde, abbesse de l'ordre de St. Benoît, crucifié sur une croix. Puis détachant un de ses bras de la croix, il la pressa contre sa poitrine, appliquant la bouche de cette bienheureuse vierge sur la plaie de son côté, Ludgarde y puisa une telle suavité qu'elle en devint pour toujours pleine de force et de courage au service de Dieu. " Voilà, lui  
 " dit Jésus, l'unique objet de ton amour ; méprise donc  
 " les créatures, tu trouveras dans mon cœur les purs  
 " délices de l'amour divin."

Sainte Claire d'Assise, l'illustre fille spirituelle et disciple si fidèle de saint François, ne passait pas un jour sans rendre ses hommages au Cœur de Jésus ; et chaque fois qu'elle vaquait à ce saint exercice, elle se sentait inondé de célestes délices.

Sainte Marguerite de Cortone avait passé dans le mal les premières années de sa jeunesse ; mais la grâce ayant touché son cœur, elle y répondit avec une ardeur qui la fit bientôt monter à la sainteté la plus haute. Entrée dans le tiers-ordre de saint François, elle s'y distingua par une grande austérité de la vie et un ardent amour pour Jésus crucifié. La Passion de ce doux Sauveur des hommes était sa méditation habituelle, et c'est dans une de ces contemplations qu'elle l'entendit lui dire : " Bénies soient les peines que j'ai souffertes pour ton âme ; bénie soit mon Incarnation ; bénis soient les travaux que j'ai endurés, et l'amour qui m'a uni au genre humain." Notre Seigneur lui apparut un jour sous la forme de crucifix, et lui ouvrant la plaie de son côté, il lui fit voir son propre Cœur dans lequel il la tenait gravée. Marguerite fut tellement émue, qu'il lui semblait que son âme abandonnait son corps, et entrait dans la blessure du côté que Notre Seigneur lui ouvrait.

Les mêmes traits se retrouvent dans la vie de la B. Angèle de Foligni : d'abord vie mondaine, puis éclatante conversion et entrée dans le tiers ordre de saint François,

amour pratique de la croix, union intime avec le Cœur de Jésus.

Au xiv<sup>e</sup> siècle, tandis que les deux grands Ordres de saint François et de saint Dominique embrasaient et sanctifiaient le monde par leurs prédications, et surtout par l'édification de leurs vertus, un dominicain très-haut placée parmi les écrivains ascétiques, Taulère, allait à la source même de la vie mystique, en indiquant aux âmes le Cœur de Jésus. Il dit dans ses méditations sur la vie et la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ : " Jésus nous donne son Cœur sans réserve, afin qu'il soit notre demeure ; et en retour il demande notre cœur, afin d'y habiter lui-même. "

Au xv<sup>e</sup> siècle, sainte Françoise Romaine, fondatrice des Oblates de Marie, éprouvait, dans ses méditations sur la Passion du Sauveur, des impressions qui ressemblaient à celles que nous avons admirées en saint François d'Assise. Ses pieds et ses mains distillaient du sang, lorsqu'elle pensait aux pieds et aux mains percés de clous ; sa tête sentait comme une couronne d'épines ; la pensée de la flagellation rendait tout son corps meurtri. Mais rien n'égalait ses sympathiques souffrances à la contemplation du côté ouvert par la lance du soldat ; sa poitrine en était tellement endolorie, qu'il s'y ouvrait des plaies qui versaient du sang. Elle se plaçait en esprit dans la blessure du Cœur de Jésus ; et voici comme elle en parle ; dans ce divin Cœur était comme une mer d'une douceur très-suave, où je trouvais une joie indicible et le souverain bien. Je ne pouvais voir le fond de cette mer, en sorte qu'elle était comme un abîme. Plus j'y entrais, et plus j'en apercevais la profondeur ; plus je goûtais de ces eaux, et plus ma soif devenait insatiable. Après avoir joui quelque de temps de cette vision et de ce goût béatifiques, j'ai entendu une voix qui disait : Je suis l'amour fidèle qui établit l'âme dans la vérité : après quoi elle n'a plus que du dégoût pour le monde, ce qui la fait mépriser des mondains. Mais elle aime ce mépris, elle aime la solitude, elle aime les tribulations et les douleurs. Or, quand ces sentiments lui sont devenus habituels, je la fais monter plus haut ; je l'introduis dans le ciel empyrée, où elle contemple mes plaies, dont la splendeur la fait brûler d'amour. Lorsqu'elle est bien enflammée, je la transforme, et alors elle entre dans mon Cœur ; elle y trouve un abîme de charité et de douceur incomparables ; elle

s'y plonge et y demeure submergée. La lumière répandue de ces plaies sacrées sur les justes de la terre, bien que sortant de la même source, n'arrive pas à tous par le même canal : les uns la reçoivent des pieds de Jésus, les autres de ses mains, d'autres enfin de son Cœur adorable. Les âmes qui reçoivent les rayons sortis des pieds de Jésus sont celles qui l'aiment d'un amour ordinaire ; les ferventes sont éclairées des rayons de ses mains ; celles que le sacré Cœur inonde d'un torrent de lumière sont celles qui par la grâce se sont élevés jusqu'au pur amour."

(A continuer.)

### PRATIQUE DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS.

Comme toutes les dévotions, celle du Sacré Cœur a besoin d'une organisation extérieure. Il lui faut ses associations, ses fêtes, ses cérémonies, ses heures et ses jours fixés, ses formules de prières, ses pratiques convenues, une manière d'être et d'agir qui lui soit propre.

C'est ainsi qu'elle s'exprime, ainsi qu'elle se soutient. Car s'il est souverainement vrai de dire que le culte intérieur est non seulement le principe, l'âme du culte extérieur, lui donnant tout son prix, mais encore que souvent il est à lui seul tout le culte ; nous sommes obligés aussi de convenir qu'il a besoin d'être aidé, d'être rappelé à ses devoirs, d'être excité par le culte extérieur.

C'est pourquoi nous commençons aujourd'hui à publier dans la *Petite Revue* un exposé complet de la pratique de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Nous commencerons par faire connaître l'*Apostolat de la Prière*, l'association qui a le plus contribué à faire connaître, aimer et honorer le *Sacré Cœur* en Canada.

#### BUT DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

1. L'Apostolat de la Prière est une ligue de zèle qui a pour but de porter les chrétiens à unir leurs prières à celles que le Cœur de Jésus ne cesse d'offrir à Dieu son Père pour le salut des âmes et le triomphe de l'Eglise.

Cette Œuvre se propose donc de faire autant d'apôtres qu'il y a de chrétiens capables de prier. Elle est fondée sur cette vérité de foi, trop souvent oubliée des chrétiens, qu'outre l'apostolat de la parole, qui a fait l'occupation de notre divin Maître durant les trois années de sa vie

publique, et que ses ministres continuent d'exercer en son nom, il est un autre apostolat, bien plus méritoire par lui-même. d'où l'apostolat de la parole tire toute son efficacité, l'apostolat de la prière, auquel notre divin Sauveur a exclusivement consacré les trente premières années de sa vie mortelle, qu'il continue encore dans sa vie glorieuse au ciel, et dans sa vie de sacrifice au saint Tabernacle. Ce fut l'apostolat de MARIE, de saint JOSEPH et de cette foule innombrable d'âmes cachées aux regards des hommes, mais puissantes auprès de DIEU, qui, par cette action tout intérieure, n'ont pas moins fait pour la défense de l'Eglise et le salut des hommes, que tous les Docteurs par leurs écrits, et tous les prédicateurs par leur éloquence.

L'Œuvre de l'Apostolat de la Prière appelle donc tous les chrétiens à s'unir à cette vie intime du Cœur sacré de JÉSUS et du Cœur immaculé de MARIE, et à les seconder dans leur divin apostolat. Elle les invite à s'APPROPRIER TOUTES LES INTENTIONS de ces divins Cœurs, et à prendre à cœur tous les intérêts qui sont l'objet de leurs prières : l'extension de la divine gloire, la conversion des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, le progrès des justes, la restauration catholique de la France et des autres nations chrétiennes, le triomphe de l'Eglise et du Saint-Siège, etc. etc.

Cette Œuvre excite les chrétiens à s'élever au-dessus de ces intérêts matériels, de ces préoccupations du moment qui absorbent et dévorent toute l'activité de leur âme immortelle, et à prendre une part active aux luttes de l'Eglise, aux efforts des ministres du Seigneur, à la grande œuvre de la Providence, au salut des âmes. Elle les presse de se dévouer, avec plus de fruit que les hommes purement politiques ne peuvent le faire, à la régénération de cette société moderne qui ne semble tomber en dissolution que parce qu'elle a perdu l'élément vital de la foi. Enfin elle étend encore plus loin leurs pensées ; elle leur fait comprendre qu'il ne tient qu'à eux de faire descendre les lumières et les grâces du Ciel sur tant de nations assises à l'ombre de la mort, et de hâter l'heureux moment prédit par Jésus-Christ, où il n'y aura plus sur la terre " qu'un seul bercaïl et un seul Pasteur. "

2. Cette Œuvre, on le voit, se lie aux dogmes les plus fondamentaux de notre sainte Religion, et elle ne tend qu'à faciliter aux chrétiens la pratique de leurs plus essentiels devoirs.

Elle leur rappelle qu'ils ne forment avec Jésus-Christ qu'un seul et même corps, dont il est le Chef et dont ils sont les membres. Vivant de sa vie, animés de son esprit, destinés à posséder éternellement son héritage, ils ne peuvent avoir, dès cette vie, d'autres intérêts que les siens : et après que ce divin Sauveur s'est donné tout entier à eux, rien de ce qui lui appartient ne saurait leur être étranger.

Avec ce dogme si glorieux de *notre incorporation à Jésus-Christ*, l'Apostolat de la Prière nous rappelle et nous aide à mettre en pratique le dogme si consolant de la *Communion des Saints*, qui en est la conséquence. Nous ne pouvons être les membres de Jésus-Christ, sans être en même temps "les membres les uns des autres" (Rom., XII, 5), et être par conséquent obligés de travailler au bonheur les uns des autres ; ce que nous ne pouvons faire par nous-mêmes à l'égard des hommes que nous ne connaissons pas, nous pouvons le faire, à l'égard de tous, par l'union de nos prières avec celles de Jésus-Christ notre commun Chef.

(A continuer.)

GLOIRE, AMOUR, RÉPARATION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS-CHRIST ET AU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE.

A. M. D. G. ET M. J.

ONTARIO, CANADA, 6 JUIN 1884.

A Monsieur le Directeur de la "Petite Revue du T. O. et des intérêts du Cœur de Jésus, Montréal, P. Q.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Les Divins Cœurs de Jésus et de Marie, doivent être grandement consolés en voyant grandir et progresser rapidement le Tiers-Ordre de St. François si hautement approuvé et encouragé par N. T. Saint Père le Pape Léon XIII, et aussi par un grand nombre de NN. SS. les Evêques, puisque cette belle et noble phalange forme une puissante Ligue du Cœur adorable de Jésus et du très-saint et Immaculé Cœur de Marie, pour chercher constamment les intérêts de notre Sainte Religion et devenir autant d'apôtres pour répandre partout le feu de l'amour divin.

Fasse le Ciel que cette admirable extension prenne aussi les mêmes proportions, non seulement dans toutes nos villes canadiennes, mais encore dans toutes les parties de l'univers et chez toutes les nations, selon le désir du glorieux Pontife, afin de combattre et de vaincre la rage infernale et la haine satanique des sociétés secrètes, maçonniques et ténébreuses qui, comme on le sait, font périr des millions d'âmes.

Mais, très-cher monsieur, voici une autre raison qui a motivé cet écrit.

Je désire vous prier instamment, à titre de suppliant et en qualité de Religieux du Sacré Cœur, de vouloir faire tout votre possible, par le moyen de votre splendide publication et de la pieuse fraternité du Canada, pour étendre, propager et encourager la grande ligue du Cœur adorable de Jésus et du très-saint et Immaculé Cœur de Marie ; afin de rallier et rassembler directement et ouvertement sous le glorieux drapeau des divins Cœurs de Jésus et de Marie, tout l'univers, toutes les nations et toutes les œuvres et associations religieuses et civiles de son Immaculée Mère Notre-Dame du St. Rosaire, le triomphe de la Sainte Eglise et de son auguste chef Léon XIII. Toutefois pour réussir dans cette œuvre gigantesque, il faut le concours non-seulement des grands apôtres des divins Cœurs de J. M., mais aussi celui de tous leurs véritables amis, signalons cependant la propagande universelle des deux Messagers du Cœur de Jésus et de Marie, et l'immense force de toute la bonne presse et des bons livres qui méritent plus que jamais les encouragements et les efforts de tous les amis de la grande cause du bien.

Enfin je vous demande instamment, cher monsieur, de vouloir publier cet humble document dans votre *Petite Revue* en me recommandant aux prières de vos pieux lecteurs.

Je suis bien sincèrement votre, etc.

UN RELIGIEUX DU S.-C.

## NÉCROLOGIE.

Le 29 juillet dernier, est décédée à St. Marc, Dame Marguerite Larivée, tertiaire, à l'âge de soixante-quatre ans, six mois et quatorze jours.